Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 16 décembre 2016

COMMUNIQUÉ

Les prochaines fêtes de fin d'année vont être des moments privilégiés de convivialité au cours desquels seront à l'honneur les produits de l'agriculture et de l'élevage, qu'ils proviennent de l'activité locale des producteurs et des entreprises de transformation, ou bien de producteurs extérieurs à la Nouvelle-Calédonie.

Certains élevages de volailles en Europe sont actuellement confrontés à des foyers d'influenza aviaire. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a interdit, par mesure de précaution, toute importation de produits susceptibles de constituer une menace pour nos élevages.

En conséquence, les produits à base de volailles, tels que foies gras, pâtés, œufs, viandes de volailles sous toutes leurs formes, congelées, entières ou découpées, en provenance de France et présents sur le territoire, peuvent être consommés sans risque pour la santé humaine.